

leur offrant des possibilités d'avancement égales à celles accessibles à leurs compagnons de travail de race blanche. Nous faisons face à la condition d'hommes et de femmes préparés à accomplir un travail utile, mais qui ne peuvent obtenir d'emploi.

Nous croyons que le problème de la pauvreté a deux aspects principaux: l'aspect économique et celui que nous nommerons l'aspect sociologique; tous deux «deshumanement». Ces deux aspects simultanés de la pauvreté dont souffrent les Noirs de notre région, ont sur eux des effets physiques et psychologiques que nous considérons comme leur étant fatals.

Le facteur économique de la pauvreté dépend principalement de la capacité ou de l'incapacité du système d'éducation à former les élèves pour qu'ils deviennent membres utiles de la société. La pauvreté est due de deuxièmement à la résistance que mettent des employeurs à embaucher des membres de minorités ethniques (Noirs dans notre cas) bien que qualifiés pour occuper tous genres d'emplois. Un mémoire sur le système d'éducation publique vous sera présenté par le *Council of Saint John Home and School Association*. Un troisième élément économique de pauvreté est caractérisé dans cette région par la pratique des employeurs qui embauchent des Noirs surtout pour des emplois de manœuvres ou très subalternes ce qui oblige les femmes à travailler pour apporter au ménage un complément de salaire ou, dans certains cas, pour faire vivre la famille pendant les mois de chômage saisonnier des hommes. D'autres employeurs refusent d'embaucher des Noirs à cause de leur race, bien que cela se fasse de la manière la plus subtile qu'on puisse imaginer. Dans ces cas, la société familiale devient matriarcale, en contraste avec le patriarcat où l'homme est le chef de la famille. Cette situation amène la rupture de l'unité familiale, ce qui, à son tour, est une des causes de pauvreté au plus haut degré.

Ce genre de pauvreté se manifeste de diverses façons. Dans la société qui mesure les valeurs sociales selon des critères occidentaux, ces aspects de pauvreté seraient considérés comme étant nocifs, mais, parce qu'il s'agit de gens de couleur, personne ne s'en soucie.

Les aspects les plus significatifs de la pauvreté sont: l'alcoolisme, l'abus des drogues (tant des stupéfiants que des autres drogues) et le comportement violent des Noirs entre eux. Ce genre de pauvreté fut décrit dans le fameux rapport Monihan selon lequel seuls les blancs peuvent devenir riches. Il résulte de malgré ce rapport, les Noirs continuent à être pauvres.

De plus, nous nous sentons obligés de mentionner dans ce mémoire les réalités évidentes et cruelles à Saint-Jean. La Chambre de commerce de la région métropolitaine de Saint-Jean a répertorié 58 entreprises employant 100 personnes ou plus. Vingt-quatre de ces entreprises emploient actuellement ou ont déjà employé des Noirs, tandis que trente-quatre n'ont jamais employé de Noirs. En janvier 1966, ces 58 entreprises avaient 18,960 employés dont 88 seulement étaient des Noirs.

En examinant de plus près les statistiques, nous constatons que sur un total de 264 entreprises de transport, sociétés commerciales et services de la municipalité du comté de Saint-Jean, employant de 10 à 100 personnes, 36 entreprises emploient ou ont déjà employé des Noirs, alors que 228 n'ont jamais employé de Noirs en quelque position que ce soit.

On comprendra que nous, les Noirs, avons exprimé clairement notre point de vue et nos graves soucis à l'occasion de nombreuses enquêtes et interviews concernant la rareté des emplois qui nous sont accessibles; mais il semble que ce fut en vain. Cette société qui éduque ses membres selon l'éthique protestante, à l'exclusion de toute autre éthique et surtout de celles des Afro-Canadiens ou des Afro-Américains, éprouve la difficulté... de donner des emplois satisfaisants et rémunérateurs aux individus formés par ce système d'éducation. Du point de vue social et économique, l'exclusion de nos valeurs culturelles signifie pour nous une forme de «génocide culturel» et l'une des causes principales de notre pauvreté dans le contexte de votre société, parce qu'elle nous prive, à cause de notre race, d'accès vertical à la promotion sociale par la capacité individuelle.

Voici quelques-uns des domaines dans lesquels les Noirs sont, de toute évidence, trop peu représentés, ou dont ils sont manifestement absents:

1. Transports en commun (1)
2. Les banques, les sociétés fiduciaires et financières (0)
3. Sociétés immobilières (0)
4. Bureaux de comptables (0)
5. Assurances (0)
6. Publication de journaux (0)
7. Communications téléphoniques (1)
8. Vente au détail (3)
9. Vente à domicile—Laiteries, boulangeries (0)
10. Radio et télédiffusion (0)

Il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce que tous les niveaux de l'administration publique montrent l'exemple dans la pratique d'une politique égalitaire de l'emploi et du